

Projet de renforcement des capacités de la Ville de Jacmel

Éléments de capitalisation
Axe de travail Propreté

*Rencontres préparatoires aux assises de la coopération décentralisée
franco-haïtienne
Pontarlier 17-18 avril 2009*



- 1. Capitaliser** : Définition – objectifs généraux et spécifiques.
- 2. Processus global** : Les étapes de travail
- 3. Le principe de l'exercice** : Méthode
- 4. Premiers résultats** : constats et questionnements

Plan de l'intervention

- **Définition**

La capitalisation est ici conçue comme une « photographie » des différentes étapes menées à partir d'un objectif initial opérationnel jusqu'aux résultats multiforme enregistrés.

Capitalisation: définition et objectifs

- **Objectif général**

Capitaliser permet aux porteurs et partenaires du projet de poser des constats sur :

- *Les objectifs opérationnels initialement fixés et le niveau d'atteinte de ces derniers.*
- *Les modes opératoires adoptés et leur efficacité.*
- *Les processus et procédures adoptés et leurs portées.*

Capitalisation : définition et objectifs

- **Objectifs spécifiques**

- ✓ *Focaliser sur l'expérience de gestion des déchets solides puisqu'elle constitue l'axe de travail le plus abouti et clairement identifié comme une priorité.*
- ✓ *Montrer comment, à travers le renforcement d'un service prioritaire, la coopération décentralisée contribue à mettre en œuvre une action multiforme et multiacteur contribuant au renforcement du processus de décentralisation en Haïti.*

Capitalisation : définition et objectifs

- **Les étapes de mise en œuvre du processus de capitalisation:**

- ✓ Etape 1 : Elaboration du premier draft de capitalisation par un travail commun mené par la mairie de Jacmel, l'Ircod et la Ville de Strasbourg.
- ✓ Etape 2 : Présentation, échanges et enrichissement du premier draft de capitalisation lors de la rencontre préparatoire aux assises de la coopération décentralisée franco-haitienne qui se déroulent à Pontarlier les 17 et 18 avril 2009.
- ✓ Etape 3 : Enrichissement et validation du document de capitalisation en comité technique « propreté » à Jacmel (prévu en avril-mai 2009).

Processus global : Les étapes de travail

- ✓ Etape 4 : Présentation du document de capitalisation finalisé et des principaux questionnements et constats dégagés pendant les étapes 2 et 3.
- ✓ Etape 5 : Présentation du document de capitalisation et des résolutions prises lors des assises de la coopération décentralisée ainsi qu'à l'occasion du prochain comité de cadrage annuel du projet.

Processus global : Les étapes de travail

• Etapes terminales

✓ Etape 1 : A partir d'un objectif opérationnel clair et concret,

✓ Etape 2 : Classification de chacune des étapes identifiées. Il

- ✓ Etape 3 : A partir d'un objectif opérationnel, assemblage des étapes de même catégorie. A chaque étape, il s'agit d'associer les acteurs mobilisés ainsi que la production réalisée.
- ✓ Etape 4 : Dégager des constats et poser des problématiques. Ces constats peuvent alors être déclinés sous forme de problématiques vues sous les angles spécifiques de :
 - L'appui à la maîtrise d'ouvrage (objectif ultime du projet).
 - Le renforcement du processus de décentralisation incluant de fait la collectivité locale et l'Etat (le duo interdépendant pour une décentralisation efficace).
 - La problématique spécifique d'un projet centré sur l'assistance technique, donc basée sur le « faire-faire ».

Le principe de l'exercice

- **Constat 1** : Un processus complexe mettant en action des étapes techniques, institutionnelles, organisationnelles, juridiques et politiques concomitantes.

Exemple : Centre de brûlage provisoire et de compostage

- **Constat 2** : Mise en avant de processus techniques, institutionnels, juridiques, organisationnels et politiques donnant naissance à la conception et l'utilisation d'outils.

Exemple : Le processus technique pour la mise en œuvre du CBPC.

Principaux constats et questionnements

➤ Constat 2bis:

- ✓ **Un manque de formalisation des processus à suivre.** Ainsi, l'exercice de capitalisation montre que chaque processus institutionnel, administratif et juridique, nécessite de construire pas à pas et dépend essentiellement des avancées et étapes techniques à mettre en œuvre.
- ✓ **Les processus expérimentés au niveau local ne sont pour l'instant pas repris,** ni appropriés par le niveau national.
- ✓ **A chaque processus mis en œuvre correspond la construction d'outils capitalisés** (constitution d'un recueil d'outils et de procédures dans le cadre du projet). Ces outils ne doivent cependant pas être diffusés ni repris sans que le contexte, l'esprit et les principes déontologiques qui ont guidé leur élaboration ne soient mentionnés.

Principaux constats et questionnements

- **Constat 3**: L'exercice de capitalisation montre en quoi l'institutionnel, le politique, l'organisationnel et le juridique peuvent bloquer ou faciliter la mise en œuvre technique d'un projet.

Exemple 1 : La signature d'un arrêté par la primature autorisant la mise en œuvre d'études de sols sur un terrain privé (décharge définitive).

Exemple 2 : Collaboration avec les TPTC pour la réhabilitation de la voie d'accès au CBPC.

Principaux constats et questionnements

➤ **Constat 4**: Les processus techniques, organisationnels et institutionnels suivent progressivement un circuit de validation en trois phases :

- ✓ Préparation de la décision en amont avec le cartel municipal.
- ✓ Concertation avec les acteurs locaux réunis en comité technique pour avis et recommandations.
- ✓ Validation finale en conseil municipal et formalisation par une délibération.

Principaux constats et questionnements

➤ **Constat 5** : Environnement de projet multi-acteur compliqué qui met en évidence plusieurs « sous-constats » :

- ✓ **Interne à la mairie de Jacmel**: Omniprésence du pôle d'assistance technique dans la prise d'initiative et le portage de différentes étapes de mise en œuvre. A mettre en corrélation avec la faiblesse des actions « organisationnelles » et de « fiscalité locale ».
- ✓ **Partenaires extérieurs à la mairie**: Multitude d'acteurs externes intervenant directement sur le projet : du temps + légitimation du rôle leader de la collectivité dans la conduite d'un projet relevant de ses compétences.

Principaux constats et questionnements

➤ **Constat 5** : Environnement de projet multi-acteur compliqué qui met en évidence plusieurs « sous-constats » :

- ✓ **Tenue des comités techniques** : semblent soutenir les initiatives du projet et émettent des avis importants impulsant des positionnements institutionnels et politiques fort de la mairie.
- ✓ **Importance de l'étape institutionnelle de repérage des acteurs locaux** pour le développement d'un processus participatif préalable à la décision.

Principaux constats et questionnements

- **Constat 6** : Des processus politiques menés à terme et formalisés : processus techniques, organisationnels, institutionnels et juridiques sanctionnés par une validation politique du conseil municipal et formalisés par des actes administratifs publiés.

Principaux constats et questionnements

A permis de mettre en avant deux principales problématiques :

- ✓ Des processus menés à terme : Processus techniques, institutionnels et politiques souvent menés à terme au détriment des aspects organisationnels et fiscaux. Posent la question de la pérennisation des actions mises en œuvre.
- ✓ Des processus et des outils construits dans l'action et progressivement formalisés au niveau local sans appropriation par le niveau central, seul acteur légitime institutionnellement pour les diffuser, les normaliser ou non.

Conclusion

Sur ces différents constats :

- ✓ **Quels regards** les collectivités françaises, des collectivités haïtiennes et des acteurs institutionnels nationaux (Etat haïtien) et internationaux (Etat français – ambassade) portent-ils?
- ✓ **Quels éléments de réponse collective** pouvons-nous apporter aux problématiques vécues par un grand nombre de projets conduits dans le cadre de partenariats de coopération décentralisée ?

Conclusion